

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

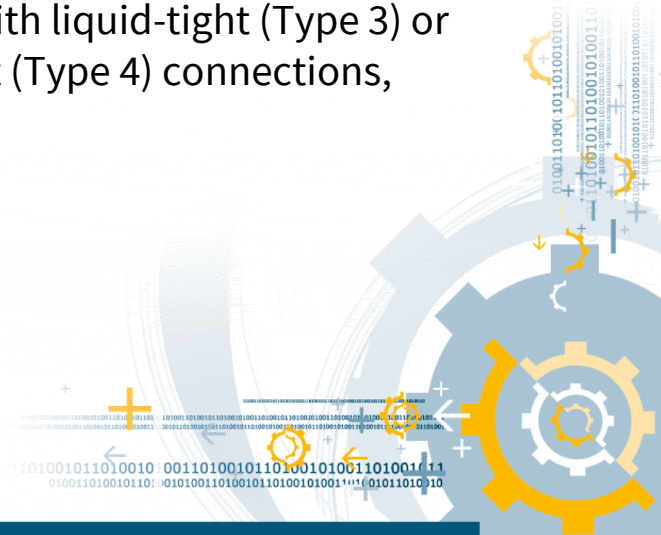
ILNAS-EN 14605:2005

Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont

Schutzkleidung gegen flüssige
Chemikalien - Leistungsanforderungen
an Chemikalienschutzanzüge mit
flüssigkeitsdichten (Typ 3) oder

Protective clothing against liquid
chemicals - Performance requirements
for clothing with liquid-tight (Type 3) or
spray-tight (Type 4) connections,

03/2005



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 14605:2005 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 14605:2005.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

**Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides -
Exigences relatives aux vêtements dont les éléments de liaison
sont étanches au liquide (Type 3) ou aux pulvérisations (Type
4), y compris les articles d'habillement protégeant seulement
certaines parties du corps (Types PB (3) et PB (4))**

Schutzkleidung gegen flüssige Chemikalien -
Leistungsanforderungen an Chemikalienschutzanzüge mit
flüssigkeitsdichten (Typ 3) oder spraydichten (Typ 4)
Verbindungen zwischen den Teilen der Kleidung,
einschließlich der Kleidungsstücke, die nur einen Schutz für
Teile des Körpers gewähren (Typen PB [3] und PB [4])

Protective clothing against liquid chemicals - Performance
requirements for clothing with liquid-tight (Type 3) or spray-
tight (Type 4) connections, including items providing
protection to parts of the body only (Types PB [3] and PB
[4])

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 14 février 2005.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Termes et définitions	5
4 Exigences de performance	5
4.1 Matériaux constitutifs	5
4.2 Coutures, jonctions et assemblages	6
4.3 Exigences de performance pour la combinaison complète (Types 3 et 4)	6
4.3.1 Généralités	6
4.3.2 Conditionnement préalable	7
4.3.3 Conditionnement	7
4.3.4 Résistance à la pénétration des liquides	7
4.4 Oculaire	8
4.4.1 Généralités	8
4.4.2 Résistance mécanique de l'oculaire	8
4.4.3 Champ visuel	8
4.4.4 Déformation de la vision	9
5 Marquage	9
6 Notice d'utilisation du fabricant	9
Annexe ZA (informative) Relation entre la présente norme européenne et les exigences essentielles de la Directive UE 89/686 CEE	11
Bibliographie	12

Avant-propos

Le présent document (EN 14605:2005) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 162 "Vêtements de protection, y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2005, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2005.

Le présent document remplace les EN 465:1995, EN 466:1995, EN 467:1995.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange et vient à l'appui des exigences essentielles de la Directive UE 89/686/CEE.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) UE, voir l'Annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Ce document comporte une bibliographie.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.